

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Septembre 2007

MENSUEL N° 110 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

**La page à 5,5 €
cela fait mal !**

Les frais pour la délivrance de documents administratifs : un réel frein pour la participation citoyenne.

Voici des extraits des deux courriers que nous avons envoyés au mois de juin à notre Bourgmestre pour lui faire part de notre indignation et sa réponse du 13 juillet.

« ... Nous nous sommes présentés, début juin, au service urbanisme afin d'obtenir un avis de la commission de concertation. On nous a réclamé une taxe de 5,50 € pour cet avis d'une page ; et cela, conformément au nouveau règlement-taxe qui a été voté au mois de mars par le conseil communal. Ce montant nous semble plus qu'excessif.

Nous voudrions vous faire part de notre désappointement par rapport à ce nouveau règlement. En effet, d'une part vous avez déclaré être disposé à améliorer la participation et l'information des citoyens. Et nous croyons que les différentes réunions que vous avez organisées récemment démontrent cette volonté. Mais d'autre part, en faisant payer cette somme aux habitants qui désirent obtenir un suivi de leur engagement citoyen par leur participation à une enquête publique, vous empruntez un chemin contraire, puisque la somme demandée pour obtenir l'avis de la commission de concertation sera un frein à la participation et à l'information.

Nous voudrions vous rappeler qu'à l'heure actuelle, les avis des commissions de concertation ne se trouvent pas sur le site internet de la commune et que, de plus,

Le Shopping veut s'agrandir !

Couvrir le parking situé entre l'avenue Paul Hymans et la rue Saint-Lambert pour construire une continuation de la promenade commerciale ; construire 2 étages de parking du côté du boulevard de la Woluwe ; déplacer le car wash, ... telles sont les intentions des gestionnaires de ce centre commercial. Le projet, jamais confirmé, de déplacement de la station essence n'est pas repris dans ce dossier, mais ferait l'objet d'un permis séparé... quand ?

Il est important de souligner que **l'enquête publique qui se déroulera du 3 au 17 septembre** concerne le projet de cahier de charges de l'étude d'incidences. C'est donc maintenant qu'il faut être attentif afin que le bureau d'études prenne en compte dans son étude d'incidences tous les paramètres importants pour les habitants ainsi que les éventuelles alternatives au projet présenté.

La commission de concertation se déroulera le mardi 2 octobre.

Dans le cadre de ce projet important, **la Commune organise une réunion d'information le mercredi 5 septembre à 20 h 00 à la maison communale.**

même si c'était le cas, de nombreux habitants, plus particulièrement parmi les personnes plus âgées, ne disposent pas de cet outil. ... »

« ... Nous voudrions d'abord mettre en avant que les personnes qui demandent des documents administratifs ne sont pas motivées d'égalité manière.

Pour exemple, un promoteur ou un particulier qui s'engage volontairement dans le développement d'un projet, sait pertinemment que celui-ci occasionnera différents frais, dont notamment la délivrance de certains documents.

Par contre, les voisins, les associations et comités de quartiers, sensibles à la vie des quartiers, se voient « contraints » de s'informer s'ils désirent connaître les intentions des premiers et les conséquences possibles sur leur cadre de vie. Cette démarche leur coûtera dorénavant très cher : ce coût pourrait entraîner une démotivation réelle, alors que cette participation peut se révéler très positive, no-

tamment par leur connaissance des réalités du terrain.

Evidemment, nous ne parlons plus ici de la seule délivrance des avis des commissions de concertation, mais également des documents qui se trouvent dans les dossiers à l'enquête publique.

Prenons le cas très pratique du futur développement du Woluwe Shopping Center, centre commercial qui engendre inévitablement des nuisances sur les quartiers environnants. C'est donc légitimement que des habitants et comités de quartiers voudront s'informer des projets d'extension. Une visite au service urbanisme est indispensable, mais pour ne pas encombrer le service, nous demandons une copie de l'étude d'incidences (60 pages) et 5 plan A3 : coût 33 + 8,25 = 41,25 €. Vous comprendrez aisément que ce coût dissuadera la plupart des personnes.

Quelle alternative ? Passer chacun à son tour ou ensemble au service urbanisme, lire et prendre

Suite en page 3



Le petit patrimoine



La lucarne (1^{ère} partie)



La curiosité du passant s'arrête fréquemment au niveau de la corniche.

Eloignée et peu accessible, la lucarne est placée immédiatement derrière la corniche à la base de la toiture.

La lucarne est considérée dans son ensemble comme une véritable œuvre d'art, extrêmement bien travaillée où s'épanouit un retour aux anciens métiers artisanaux, des charpentiers, poseurs d'ardoises ou de ferronnerie.

Très souvent, la lucarne est négligée et sacrifiée lors de la rénovation des combles.

Une lucarne est une baie verticale placée en saillie sur la pente du toit. Elle est composée d'une verticale, de deux côtés et d'une ouverture pour donner du jour et pour l'aération des combles.

Parmi les variantes les plus répandues et les plus élaborées, il faut citer les lucarnes à fermette (n°10), en pavillon (n° 2 et 9), en zinc, cintrée et l'œil de bœuf.

La lucarne à fermette présente un toit à deux versants dont la saillie abrite une structure en charpente surmontant le châssis de la fenêtre.

La face de la lucarne est traitée comme un véritable pignon de maison en bois miniaturisé dont elle reprend avec minutie tout les détails de la charpente : découpe trilobée d'origine gothique, entrant horizontal, poinçon vertical, saillie soutenue par des consoles moulurées ou de petits aisseliers (n°1, 4, 5 et 8).

La lucarne en pavillon, lucarne à haut toit pyramidal généralement en saillie par rapport à la fenêtre : ce type de lucarne à fenêtre de petites dimensions ne procure que peu de lumière aux combles et a principalement une fonction décorative sur la toiture.

Geneviève Vermoelen

Sources d'informations : « L'Art dans la Rue », Archives d'Architecture Moderne.

Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert



L'album photos de rentrée

des notes sur place, et interpeller régulièrement les préposés pour diverses explications. Pour certains dossiers, nous risquons d'encombrer fortement le service. Quoi qu'il en soit, dans ce cas-ci nous ne payerons rien, mais cela risque d'être peu confortable pour nous et pour les employés du service urbanisme. Ce système nous semble également peu en phase avec le mode de communication dynamique que nous connaissons aujourd'hui.

Actuellement, dans le cadre d'un dossier important, nous recevons une première copie gratuite des documents demandés et souvent nous les multiplions sur notre budget afin de pouvoir les étudier en groupe lors de réunions de quartiers, en prenant le temps d'analyser tous les paramètres. Et, seulement après, nous posons, si nécessaire une série de questions au service urbanisme. Ce système permettrait également de toucher des habitants qui, sinon, ne se seraient pas déplacés à la Commune. Cela offrirait donc une information plus large.

Il est bien évident que nous ne demandons pas la gratuité uniquement pour notre asbl, mais bien pour toutes les associations et les habitants qui demandent à participer activement à une enquête publique afin qu'ils puissent être correctement informés du devenir de leur cadre de vie.

Si cette gratuité semble impossible, nous pourrions suggérer de faire payer ces copies au prix coûtant : prix du papier, de l'encre et amortissement de la photocopieuse ; cela doit certainement faire moins de 10 cents pour un A4. Et pourquoi pas, installer une photocopieuse dans le service même, afin que l'employé qui en serait responsable ne doive pas à chaque fois monter les étages pour les faire. Ceci nous semble cohérent puisque, si nous demandons des explications pendant une heure, le service est gratuit, ce qui nous semble normal pour un service public, alors que si nous demandons de faire des photocopies qui prennent 10 minutes du temps d'un employé, le service public devient payant, bien au-delà du coût réel des photocopies.

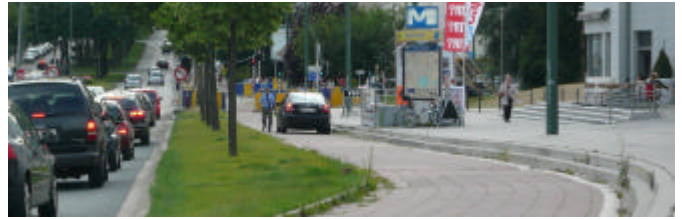
Pour terminer, **nous voudrions insister sur le fait que nous sommes ici dans des situations où le citoyen agit par rapport à des projets qui « s'imposent » à lui et non par initiative propre, ce qui nous semble très important. »**

En réponse à nos deux courriers, notre bourgmestre dit comprendre notre préoccupation et que, dans le cadre de l'élaboration du budget 2008, le Collège sera invité à se prononcer sur notre requête. Il a fait suivre notre courrier à M. Veldekens, échevin des finances, qui a été invité à formuler des propositions et a demandé également au service urbanisme de faire des propositions pour la délivrance en photocopies des documents concernés.

Nous espérons recevoir des propositions acceptables rapidement car les dossiers « urbanisme, mobilité et environnement », eux, n'attendent pas.

Bernard Devillers

Une nouvelle station de taxis à Wolubilis !



Cycliste quotidien, je puis vous assurer qu'à de nombreuses reprises les pistes cyclables sont encombrées de tout ce qui est possible d'imaginer. Celle qui se trouve le long de Wolubilis n'échappe pas à la règle. Régulièrement des engins de chantier l'empruntent afin de ne pas patienter dans la file des voitures, des camionnettes déchargent, ... mais maintenant on a trouvé une nouvelle destination à cette piste cyclable... puisque, lors de certains événements à Wolubilis, des taxis l'empruntent depuis la rue Neerveld pour embarquer ou débarquer leurs clients. Et je puis vous assurer que vous n'avez pas intérêt à faire une remarque...

A qui appartient l'espace public ?



En manque de place à l'intérieur de l'établissement pour ses réserves (ce qui est étrange dans un bâtiment si récent prévu pour de l'horeca), l'établissement Cook and Book très connu sur le site du Village Culturel a construit, sans permis, plusieurs box sur le trottoir et laisse de plus traîner cageots et autres. Cela fait très arrière-cuisine et non plus vraiment un trottoir agréable où il aurait peut-être été possible de construire un plan incliné pour les personnes à mobilité réduite.

Non, la société Vivaqua ne dérange pas !



Les riverains de la rue Dries pestent régulièrement contre le sans gêne des employés de la société Vivaqua qui se situe sur le bassin d'orage de la rue Dries. Stationnements ventouses, marches arrière intempestives (avec alarme sonore), contre sens, embouteillages, stationnements sur la piste cyclable, ... rien n'est épargné aux habitants à qui on avait dit à l'époque de la construction du bassin qu'il n'y aurait qu'une petite équipe d'entretien ! Enfin, à ce qu'il paraît cela bougera bientôt. A remarquer qu'il n'y a pas de chauffeur dans une des camionnettes stationnées au milieu de la rue et que les cyclistes sont bien obligés de circuler sur le trottoir. Sympa, non ?

QUARTIER HYMANS-SAINT LAMBERT
WIJK HYMANS-SINT LAMBERTUS

OUL, J'Y VIS JA, IK WOON ER

23/09/2007
Dimanche sans voiture - Autoloze zondag
Mega-apero : Op-Weule > 12h30

Moi, je convie mes voisins. Et vous ?
Ik nodig mijn buren uit. En U ?

Une initiative du Comité de Quartier - Een initiatief van het Wijkcomité

Le Comité du quartier
Schuman-Bouleaux-Peupliers
vous invite au 4ème « Apéritif de quartier ».
Le dimanche 23 septembre, de 11 à 13 h.

« Dans la bonne humeur et la convivialité ».
Chacun apporte une bouteille et de petites choses à grignoter et, si nécessaire, ... sa chaise.

Rendez-vous au fond du Clos des Peupliers. Si vous voulez de plus amples informations, contactez rapidement le 0472/475024.

Fête du quartier Aquilon

Le dimanche 23 septembre 2007 de
12 à 18 h (journée sans voiture)

Buffet campagnard annuel
sur la placette du Mistral

Chacun vient avec boisson, charcuterie, fromage, bout de pain, salade, taboulé, cake, tarte, spécialité familiale au choix, et sa chaise personnalisée.

PAF : 3 € pour les frais d'organisation

Réponses au plus tard pour le 15 septembre

Renseignements : 02/762 84 57
ou 02/772 02 11

23^{ème} Grande Brocante des Constellations

Samedi 15 sept. 2007 (de 8 h à 16 h)
Avenue des Constellations et rues avoisinantes

500 exposants

Animations pour enfants

Bar permanent & Restaurations diverses

au Centre « Les Pléiades »

av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

(organisée par le Comité de Quartiers
Constellations-Pléiades-Capricorne)

sur le Parvis Saint Henri

LE DIMANCHE

Le 9 septembre

de 7h30 à 13h00

Brocante de vêtements et jouets
pour enfants

Membres 2007

Réduction de 1 € en entrée

Participation : 6 €

Pas de réservation

LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Charon DRANSART

02 / 762.39.22 de 14h à 20h

e-mail : charon.dransart@redho.be



vie féminine

Vie Féminine va réinvestir le Centre Les
Pléiades (av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles)
pour une nouvelle saison.

- Atelier de garnissage et de recouvrement de fauteuils : M-F. Clocquet au 02 771 61 70.
- Atelier de scrapbooking et encadrement : Ch. Samyn au 02 762 24 54.
- Atelier de sophrologie : Y. Clément au 02 771 43 82.
- Atelier de dentelle aux fuseaux : F. Maîtrejean au 02 762 96 96.
- Atelier de yoga : A. De Maet au 02 772 62 49.
- Une sortie culturelle chaque mois : L. Bary au 02 770 12 70.
- Une réunion mensuelle sur des sujets d'actualité ou de culture générale : Y. Clément au 02 771 43 82.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluintertiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be- CCP n°000-0392213-42

Abonnement
au Bulletin : 5 €/an